

2023 - 007

DEPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

Arrondissement : TORCY

SMIAEP

Syndicat Mixte Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
de la région de TOURNAN-EN-BRIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

DATE DE CONVOCATION
12/06/2023

L'an deux mille vingt trois
Le 12 juillet à dix huit heures
Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à Tournan en Brie, en assemblée générale, sous la présidence de Monsieur USSEGLIO-VIRETTA Guy, Président

DATE D'AFFICHAGE
19/06/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 28
PRESENTS : 16
VOTANTS : 16

Etaient présents :

Formant la majorité des membres en exercice.

CHANUSSOT Jean-Marc, Délégué titulaire CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Courquetaine) ;
OMNES Jean-Claude, Délégué titulaire CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Courquetaine) ;
METIVIER Jean-Michel, Délégué suppléant CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Courquetaine) ;
SAINT-JALMES Patrice, Délégué titulaire CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Argentières) ;
PRUDON Michel, Délégué titulaire de Courpalay ; **ROSSILLI Patrick**, Délégué titulaire de Fontenay-Trésigny ; **USSEGLIO-VIRETTA Guy**, Président-Délégué titulaire de Gretz-Armainvilliers ; **RENAUDET Denis**, Délégué titulaire de Gretz-Armainvilliers ; **MERAKCHI Jean-Claude**, Délégué titulaire de la Chapelle Iger ; **PRESSON Bernard**, Délégué titulaire de Mortcerf ; **HARAND Jérôme**, Délégué suppléant de Presles-en-Brie ; **CHEVALIER Sylvie**, Déléguée suppléant du SIAEP de la Houssaye-en-Brie ; **GAUTIER Laurent**, Délégué Titulaire de Tournan-en-Brie ; **SONTOT Alain**, Délégué titulaire de Tournan-en-Brie ; **FOLLIOU Pascal**, Délégué suppléant de Tournan-en-Brie ; **BOUSSARD Alain**, Délégué titulaire de Vaudoy-en-Brie.

OBJET :

BP 2023 -- DECISION
MODIFICATIVE N°1

Avait donné pouvoir :

BOUVELE Daniel, Délégué titulaire de Lumigny-Nesles-Ormeaux, - absent - pouvoir donné à **MERAKCHI Jean-Claude**, Délégué titulaire de la Chapelle Iger.

Etaient invités :

M, REMONGIN Jean-Michel, Trésor Public, absent.

Absents excusés :

Secrétaire de Séance désigné : **FOLLIOU Pascal**, Délégué suppléant de Tournan-en-Brie ;

DELIBERATION N° 2023-007

Vu, l'instruction budgétaire M 49 ;
Vu, le budget 2023 du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de la région de Tournan-en-Brie,
Considérant la demande du Trésor Public de Chelles, en date du 25 mai 2023, réclamant la rectification de certains chapitres et leurs globalisations ;
Le Président propose au Comité Syndical d'autoriser la décision modificative n°1 du BP 2023 ;

Envoyé en préfecture le 18/07/2023

Reçu en préfecture le 20/07/2023

Publié le 20-7-2023

ID : 077-200049955-20230713-2623_007-DE

Après en avoir délibéré,

LE COMITE SYNDICAL ADOPTE, à l'unanimité, la maquette budgétaire modifiée comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION	
DEPENSES	
CHAPITRE 68	
Article 6815 Dotations aux amortissements	- 684 139,63 €
CHAPITRE 042	
Article 6811	+ 684 139,63 €
RECETTES	
CHAPITRE 77	
Article 778 Quote-part des subventions d'investissement	- 522 759,40 €
CHAPITRE 042	
Article 777	+ 522 759,40 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
CHAPITRE 13	
Article 13111 Subventions d'investissement	- 522 759,40 €
CHAPITRE 040	
Article 139111	+ 522 759,40 €

Fait en séance, le jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme
Tourman-en-Brie, le 13/07/2023

Le Secrétaire de Séance,

Pascal FOLLIOU



Le Président,

Guy USSEGLIO-VIRETTA